

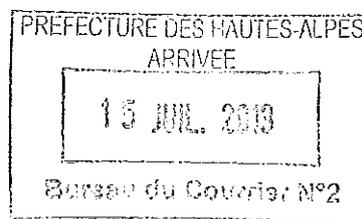


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2013

OBJET : 2013-13
Délégation de passation d'un marché en procédure adaptée de fournitures
d'appareillage moyenne tension

Nombre de membres en exercice	44
Nombre de membres présents	23
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	23
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	
Date de la convocation	24/06/2013



L'an deux mille treize, le 1er juillet à 09H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Electricité des HAUTES-ALPES, légalement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel du Département à GAP, sous la présidence de M. Albert MOULLET, Président du SyME05.

Etai^{ent} présents : M. MOULLET Albert - M. MONTAY Alain - M. BOIVIN Jean Pierre - M. FARDELLA Alain - M. PLEINDOUX Claude - M. GOURY Dominique - M. PERNIN Patrick - M. DOU Jean Claude - M. VIGNAL Marc - M. FABRE Claude - M. ZANETTO Marc - M. AUDIER Marc - M. CANNAT Marcel - M. BONNAFOUX Albert - M. VINCENT Jean Pierre - M. SARRAZIN Bruno - M. AUBERT Daniel - M. ALLARD LATOUR Bernard - M. MOTTIER Albert - M. AUBERT Jean Paul - M. GAY PARA Michel - M. AIGON Christian - M. ROUX André.

Soit treize collègues représentés par vingt trois délégués sur les vingt et un Collèges ayant quarante quatre délégués.

Assistés de :

- M. RAIZIN Stéphane, Directeur
- Mme LEBRUN Nadine, Responsable Administrative
- Mme PEYRON Magali, secrétaire

Etai^{ent} excusés : M. PETIT Christian - M. GAYDON Albert - M. FEBVRE Roger - M. HERMITTE Guy - M. PERINET Roger - M. CHAPE Philip - M. EYRAUD Pascal - M. MAMO Roger - M. DECHANET Michel - M. ARNAUD Jean Michel - M. AMOURIQ René - M. RODET Dominique - M. SEMIOND Philippe - M. CONREAUX Jean - M. BLANC Georges

Secrétaire de séance : M. FABRE Claude

OBJET : 2013/13
Délégation de passation d'un marché en procédure adaptée de fournitures d'appareillage moyenne tension

Le Président rappelle à l'Assemblée les dispositions contenues dans les statuts du SyME05 et les délibérations successives du Comité Syndical concernant la mise en œuvre des programmes des investissements annuels du Syndicat liés à la compétence distribution des énergies électriques.

Le Président expose à l'assemblée, suite à l'extinction du marché de la fourniture d'appareillages, de matériels et d'équipements moyenne tension HTA notifié le 6 août 2012, la nécessité de passer de nouveaux marchés de fournitures pour ce type d'ouvrage.

Conformément aux décisions des orientations budgétaires successives et aux délibérations annuelles, le Président propose à l'assemblée les nouveaux contours juridiques d'un marché à bons de commande ou d'un accord cadre.

Suite aux propos tenus par le Président et conformément aux réglementations et jurisprudences actuelles, le Comité Syndical décide :

- ⇒ de lancer, en tant qu'entité adjudicatrice, une procédure adaptée d'achat de fourniture d'appareillages, de matériels et d'équipements moyenne tension HTA pour la passation d'un marché à bons de commande ou d'un accord cadre d'un montant total de 380 000 euros HT avec possibilité de reconduction permettant la réalisation des programmes d'investissements liés à la distribution des énergies électriques.
- ⇒ que le Président soit chargé, par délégation, de prendre toutes les décisions concernant la programmation, l'exécution et le règlement de ce marché dans la limite des crédits inscrits chaque année au budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Président
A. MOULLIER

